

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

MONARVAP REFLEX 200 / EN 13984 / v 3.4

Selon le règlement (UE) N° 305/2011:

1. Code d'identification unique du produit type:	MONARVAP REFLEX 200
2. Usage(s) prévu(s):	Pare-vapeur synthétique
3. Fabricant:	ICOPAL S.A.S. / Siplast 23-25 avenue du Docteur Lannelongue F-75014 Paris
4. Mandataire:	-
5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances:	3
6a. Norme harmonisée (voir §7)	
Organisme(s) notifié(s):	TBU, organisme notifié n° 0799
6b. Evaluation technique européenne (voir §7)	
Organisme(s) notifié(s):	-

7. Performance(s) déclarée(s):

Spécifications techniques harmonisées				
EN 13984 : 2013				
Caractéristiques essentielles	Performances	Unités	Expression des résultats	Normes
Etanchéité à l'eau	Conforme	--	Conforme	EN 1928
Résistance au choc (A, support rigide)	200	mm	VLF	EN 12691
Durabilité EN 1296 : Résistance à la vapeur d'eau	Conforme	--	Conforme	EN 1931
Résistance à la déchirure LxT	180 x 180	N	VLF	EN 12310-1
Résistance au cisaillement des joints	105 x 85	N	VLF	EN 12317-2
Résistance à la vapeur d'eau	250	m	± 50	EN 1931
Résistance à la traction LxT	425 x 350	N/50 mm	VLF	EN 12311-2
Allongement LxT	17 x 8	%	VLF	EN 12311-2
Réaction au feu	NPD	--	--	EN 13501-1

Substances dangereuses

Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration sur le contenu ou la lixiviation doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur du lieu d'utilisation.

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Paris, 12/11/2020

Claire Racapé
Directeur du développement produits

